



2026 / 12

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique LE DOUZE FEVRIER DEUX MILLE VINGT SIX A DIX-NEUF HEURES sous la présidence de Monsieur André POINTET

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BRUNIER Thierry - BRUNOD Aurore - COLLIARD Dominique - COLLOMB Daniel - DUNAND François - GERMANAZ Sylvie - GROGNIET Jean-Christophe - GROS Claudine - GSELL Bernard - KALIAKLOUDAS Evelyne - MARTINET-BON Françoise - MATHIS Marc - MIBORD Josiane - MORIN Jean Yves - POINTET André - RELIER Annie - RICHIER Maryse - ROUX MOLLARD Alain - VICHARD Daniel - VORGER Jean-Michel

**EXCUSÉS** : GUILLARD Paul  
JAY Hélène  
MORARD Ghislaine

**Date de Convocation** :  
5 février 2026

**Nombre de conseillers** :  
En exercice : 24  
Présents : 21  
Votants : 21

Madame Aurore BRUNOD est désignée Secrétaire de Séance.

### Objet : Taux intercommunaux 2026

Le Président rappelle qu'il y a lieu de voter les taux d'imposition 2026. Il propose de fixer les taux comme ci-dessous :

	2025	2026
THRS	6,99%	7,29%
TFB	5,86%	6,11%
TFNB	50,78%	52,95%
CFE	12,29%	12,81%

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** les taux d'imposition tels que présentés ci-dessus pour l'année 2026.

**AUTORISE** le Président à signer l'état de notification des taux selon cette décision.

Pour	Contre	Abstention	NPPV
21			

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.  
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.

La secrétaire de séance,

Aurore BRUNOD

Le Président,

André POINTET

